



Liste des prix et prestations pour les services de paiement

Prix pour le traitement de transactions

Commerce de présence	Pour chaque transaction traitée via le système de paiement TWINT en tant que commerce de présence conformément aux CG, un taux fixe est appliqué au partenaire contractuel sur le volume de transaction:	1,30%	
Commerce à distance	Pour chaque transaction traitée via le système de paiement TWINT en tant que commerce à distance conformément aux CG, un taux fixe est appliqué au partenaire contractuel sur le volume de transaction:	1,35%	
Opérations de facturation	Pour chaque transaction traitée via le système de paiement TWINT en tant que facture TWINT conformément aux CG, un prix de transaction fixe est appliqué au partenaire contractuel:	CHF 0.36	
Supplément pour champs de formulaire	En cas d'utilisation de la fonction Champs de formulaire (obligatoire pour le lien de paiement et le code QR pour l'envoi postal), un supplément fixe s'applique au partenaire contractuel pour chaque transaction traitée:	CHF 0.30	
Supplément pour certaines catégories de MCC	Pour les boutiques du partenaire contractuel actives dans les secteurs suivants (Merchant Category Code, MCC), les taux suivants s'appliquent en tant que supplément sur le volume de transaction pour le commerce de présence ou à distance traité via le système de paiement TWINT:		
	Secteur (sous-catégorie)	MCC	Supplément
	Bars avec divertissement, industrie du sexe, service d'escort	7273	0,10%
	Agences de voyages et organisateurs de voyages	4722	0,10%
	Produits du tabac, kiosques	5993	0,10%
	Théâtres, comédies musicales, opéras, vente de billets de concert	7922	0,10%
	Vente de billets pour manifestations sportives	7941	0,10%
	Casinos, loteries, jeu de hasard (uniquement reconnus par l'État)	7995	0,10%
	Substitut d'argent - commerçants	6051	0,10%



Autres frais

Traitement de rétro facturations	TWINT se réserve le droit de facturer le montant suivant au partenaire contractuel pour le traitement de chaque rétro facturation («Chargeback»):	CHF 30
Indemnisation de la charge de travail supplémentaire	En cas de charge de travail supplémentaire induite par le partenaire contractuel, TWINT peut facturer une indemnisation adéquate pouvant s'élever à:	CHF 100/h.

Version, divers

Version	1.2 (du 24 juillet 2026)
Divers	La présente liste des prix et prestations remplace toutes les versions précédentes. Elle fait partie intégrante des CG.